

Propriétaire

SCI Le Passage

QUITTANCE DE LOYER

N° 4

Reçu de M/Mme Sarl Le Passage la Somme
de Trois mille cinq cents euros 3 500,00 €
au titre du paiement du loyer et des charges du logement/local sis 121. Avenue de
la Gare 46600. Martel pour la période de location
du 01 / 10 / 2025 au 31 / 10 / 2025

Date du règlement : 06 / 10 / 2025

Dont quittance, et sous réserve de tous mes droits.

Détails de la quittance de loyer

Loyer	2 916 67
Provision de charges TVA	583 00
Régul. annuelle (+ ou -)	
Total	3 500 00

A Martel

Le 30 / 09 / 2025 Signature :

